

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **CLAS1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	4
- Programme détaillé .....	4
- Programme par matière .....	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles .....	7
- Prérequis entre cours .....	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	9
- Programme type .....	9
- CLAS1BA - 1er bloc annuel .....	9
- CLAS1BA - 2e bloc annuel .....	11
- CLAS1BA - 3e bloc annuel .....	12
Informations diverses .....	13
- Conditions d'admission .....	13
- Pédagogie .....	15
- Evaluation au cours de la formation .....	15
- Mobilité et internationalisation .....	15
- Formations ultérieures accessibles .....	15
- Gestion et contacts .....	16

## CLAS1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » vous forme à devenir des spécialistes dans l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, vous êtes appelés à développer progressivement une capacité à étudier ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager le sens.

Cette formation pointue vous amènera à développer des compétences générales dans l'analyse précise, objective et critique des informations.

#### Votre profil

Pour entamer ces études, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier ou de se destiner à l'enseignement. Un intérêt marqué pour les langues anciennes, la littérature et les civilisations gréco-romaines est une excellente raison pour entreprendre cette formation.

- Vous souhaitez approfondir votre connaissance des civilisations grecque et romaine, découvrir en quoi elles sont à l'origine de la culture européenne moderne ?
- Vous appréciez étudier, à partir des sources textuelles en langue originale, la pensée humaine sous toutes ses facettes ?
- Vous aimez la rigueur d'analyse et souhaitez développer votre esprit critique ?
- Vous appréciez la recherche documentaire et le travail en bibliothèque ?

Alors, vous avez les qualités requises pour entreprendre des études en langues et lettres, orientation classiques.

#### Votre futur job

Si certains de nos diplômés travaillent dans le secteur de la recherche, produisant des éditions de textes classiques ou des études approfondies sur différents aspects des civilisations antiques, d'autres se destinent à l'enseignement des langues anciennes dans le secondaire, pour lequel ils auront suivi en master ou après le master une formation en didactique.

D'autres trouvent un emploi dans le secteur privé ou le secteur public grâce notamment à la polyvalence que leur a donné leur formation en philosophie, arts et lettres.

La rigueur intellectuelle et l'esprit d'ouverture acquis lors de leur formation leur permet de s'imposer rapidement dans leur milieu de travail, même s'ils n'ont pas forcément acquis a priori toutes les compétences techniques spécifiques.

#### Votre programme

Le bachelier en langues et lettres, orientation classiques propose :

- une formation générale en philosophie, arts et lettres ;
- une formation spécifique aux civilisations antiques à travers leurs sources textuelles.

La formation spécifique inclut les aspects suivants :

- un apprentissage progressif des langues grecque et latine (morphologie et syntaxe) ;
- l'étude directe des sources écrites de l'Antiquité gréco-romaine (analyse de textes grecs et latins grâce à une connaissance approfondie des langues classiques et à la mise en Œuvre des méthodes actuelles en herméneutique, théorie littéraire et linguistique) ;
- l'étude de textes poétiques, narratifs et dramatiques du patrimoine littéraire de l'antiquité gréco-romaine ;
- la connaissance des sociétés grecque et romaine : arts et civilisations, histoire institutionnelle et politique, philosophie ;
- des activités visant au développement des capacités de la recherche documentaire, de la critique des sources et de la communication.

Au terme du bachelier, il vous sera possible de poursuivre votre cursus en suivant le Master 120 en langues et lettres anciennes, orientation classiques ou le Master 60 en langues et lettres anciennes, orientation classiques. Par le biais de certaines mineures, il vous sera aussi possible d'accéder à d'autres formations de second cycle, comme par exemple les Master 120 ou 60 en langues et lettres anciennes, orientation orientales.

## CLAS1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, ces étudiants développeront progressivement une capacité à traduire ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du programme de bachelier, mobiliser les différents savoirs acquis en vue de la rédaction d'un travail personnel, d'ampleur limitée, mettant en oeuvre une méthode scientifique rigoureuse.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

#### **Spécifiquement en tant que bachelier langues et lettres anciennes, orientation classiques :**

1. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences humaines.
  - 1.1. Rédiger un texte de niveau universitaire en langue française, en employant un vocabulaire précis et bien orthographié, en appliquant les règles de la grammaire (morphologie et syntaxe), en recourant aux articulations adéquates ;
  - 1.2. Comprendre les fondements de l'histoire occidentale, de l'histoire de la pensée, des arts et des lettres (théorie littéraire et linguistique) ;
  - 1.3. Mobiliser les savoirs acquis dans différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique ;
  - 1.4. Utiliser les outils essentiels de l'heuristique en sciences humaines grâce à une fréquentation assidue de la bibliothèque des sciences humaines (bibliographies, encyclopédies, dictionnaires, monographies, périodiques et collections, ressources électroniques) ;
  - 1.5. Consulter les ouvrages spécialisés et publications utiles à la recherche qui sont rédigés dans l'une ou l'autre langue moderne (niveau B2 de lecture du CECR).
2. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences de l'Antiquité.
  - 2.1. Développer une bonne connaissance des civilisations du monde gréco-romain (géographie, histoire et institutions, philosophie, religion et mythologie) ;
  - 2.2. Mobiliser les savoirs de base acquis dans les sciences auxiliaires de l'Antiquité (évolution des écritures, transmission des sources littéraires, ecdotique, paléographie, codicologie, épigraphie, papyrologie, métrologie, etc.).
3. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des langues classiques.
  - 3.1. Développer des connaissances dans la langue grecque classique (dialecte attique), au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ;
  - 3.2. Appliquer à des textes grecs classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles) ;
  - 3.3. Développer des connaissances dans la langue latine classique, au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ;
  - 3.4. Appliquer à des textes latins classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles).
4. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des littératures classiques.
  - 4.1. Situer les productions de la littérature grecque dans leur contexte historique et culturel ;
  - 4.2. Situer les productions de la littérature latine dans leur contexte historique et culturel ;
  - 4.3. Traduire des oeuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en appliquant une analyse grammaticale correcte et en veillant à la qualité de la traduction française ;
  - 4.4. Interpréter des oeuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines.
5. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats par écrit.
  - 5.1. Collecter des informations pertinentes au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus des sources primaires (en langues anciennes) et d'établir une bibliographie des sources secondaires ;
  - 5.2. Étudier un thème à travers un ou plusieurs textes en langue grecque et/ou latine : introduire brièvement le thème et les sources, traduire personnellement les textes grecs et/ou latins, proposer un commentaire structuré et argumenté mettant en évidence l'apport de ce(s) texte(s) à notre connaissance du thème ;
  - 5.3. Développer une approche critique et un esprit de synthèse ;
  - 5.4. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).

#### **Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :**

6. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, des sciences religieuses, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures et de la linguistique.
7. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction, ainsi que la critique des sources.
8. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

9. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

10. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

11. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques totalise 180 crédits répartis en 3 blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits).

Quatre axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

**(1) une formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (histoire et critique historique, littérature et linguistique, philosophie et sciences religieuses, arts et civilisations).

**(2) une formation aux sciences de l'Antiquité** et disciplines connexes de la philologie classique, y compris une ouverture aux langues et littérature orientales.

**(3) une formation disciplinaire aux langue et littérature grecques** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.

**(4) une formation disciplinaire aux langue et littérature latines** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

## CLAS1BA Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc  
annuel

1 2 3

#### o Majeure (150 crédits)

##### o Formation générale (25 crédits)

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre du premier cycle sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	q1	x			
o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	q1	x			
o LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	q1	x			
o LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1	x			
o LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	q2	x			

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Paula Lorelle (supplée Jean Leclercq Laurence Van Ypersele)	45h+10h	5 Crédits	q2		x	

#### ○ Un cours de sciences religieuses au choix : (2 crédits)

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen)	15h	2 Crédits	q1	x		
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	15h	2 Crédits	q1	x		
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	q2	x		

#### ○ Sciences de l'Antiquité (25 crédits)

○ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepereen	22.5h	5 Crédits	q2	x		
○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études classiques	Aline Smeesters	45h	5 Crédits	q1+q2	x		
○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Jan Driessen Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	30h	5 Crédits	q2 ⊕		x	x
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Pierre Destrée	45h	5 Crédits	q1		x	x
○ LHIST1331	Questions d'histoire ancienne 🟡	Christophe Flament Françoise Van Haepereen (coord.)	30h	5 Crédits	q1			x

#### ○ Langue et littérature grecques (40 crédits)

○ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Jean Lempire	30h+30h	5 Crédits	q1	x		
○ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	5 Crédits	q2	x		
○ LGLOR1173	Langue grecque I	Anne-Marie Doyen	30h+15h	5 Crédits	q2	x		
○ LGLOR1271	Langue grecque II 🟡	Jean Lempire (supplée Herman Seldeslachts)	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2		x	
○ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕		x	x
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie 🟡	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕		x	x
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose 🟡	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖		x	x
○ LGLOR1371	Langue grecque III 🟡	Herman Seldeslachts	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2			x

#### ○ Langue et littérature latines (40 crédits)

##### ○ un des cours suivants

Le cours LFIAL1181 est réservé aux étudiants qui ont suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin ou qui ont réussi le test de niveau. Le cours LFIAL1180 est accessible à tous.

⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	q1	x		
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Paul Deproost	30h+15h	5 Crédits	q1	x		
○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Jean Lempire	30h+15h	5 Crédits	q2	x		
○ LGLOR1143	Langue latine I	Nicolas Meunier	30h+15h	5 Crédits	q2	x		
○ LGLOR1241	Langue latine II 🟡	Jean Lempire	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2		x	
○ LGLOR1431	Littérature latine <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>		45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖		x	x
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie 🟡	Paul Deproost	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖		x	x
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose 🟡	Paul Deproost	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕		x	x

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LGLOR1341	Langue latine III 🟡	Nicolas Meunier	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2			x

### o Langues modernes (15 crédits)

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	q1	x		
⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	60h	5 Crédits	q1+q2		x	
⊗ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Ann Rinder (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2			x
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Céline Gouverneur (supplée Brigitte Loosen) Céline Gouverneur Claudine Grommersch	45h	5 Crédits	q1+q2	x		
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.) Marielle Henriët	60h	5 Crédits	q1+q2		x	
⊗ LANGL1315	Interactive communication seminar 🟡	Philippe Denis (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2			x

### o Travail de fin de cycle

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle			5 Crédits	q1+q2			x
-------------	-------------------------	--	--	-----------	-------	--	--	---

### o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous. L'accès à certaines mineures (\*) est soumis au respect de conditions d'admission.

Il répartira les cours de la mineure de manière à totaliser, avec les activités de la majeure, les 60 crédits de son programme annuel.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser à la Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure en droit (accès) [ prog-2020-minadro ]
- > Mineure en études allemandes (\*) [ prog-2020-minalle ]
- > Mineure en études anglaises (\*) [ prog-2020-minangl ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ prog-2020-minanti ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ prog-2020-minarke ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ prog-2020-minchin ]
- > Mineure en information et communication (\*) [ prog-2020-mincomu ]
- > Mineure en culture et création [ prog-2020-mincucree ]
- > Mineure en culture scientifique [ prog-2020-mincults ]
- > Mineure en développement durable (\*) [ prog-2020-mindd ]
- > Mineure en études européennes [ prog-2020-mineuro ]
- > Mineure en études françaises (\*) [ prog-2020-minfran ]
- > Mineure en études de genre [ prog-2020-mingenre ]
- > Mineure en gestion (initiation) [ prog-2020-minogest ]
- > Mineure en études hispaniques (\*) [ prog-2020-minhisp ]
- > Mineure en histoire [ prog-2020-minhist ]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [ prog-2020-minhuso ]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [ prog-2020-minislam ]
- > Mineure en philosophie [ prog-2020-minfilo ]
- > Mineure en études italiennes (\*) [ prog-2020-minita ]
- > Mineure en linguistique [ prog-2020-minling ]
- > Mineure en études littéraires [ prog-2020-minlitt ]
- > Mineure en études médiévales [ prog-2020-minmedi ]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (\*) [ prog-2020-minmpme ]
- > Mineure en musicologie [ prog-2020-minmusi ]
- > Mineure en études néerlandaises (\*) [ prog-2020-minneer ]
- > Mineure en droit (ouverture) [ prog-2020-minodroi ]
- > Mineure en économie (ouverture) [ prog-2020-minoeco ]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [ prog-2020-minori ]
- > Mineure en statistique et science des données [ prog-2020-mindata ]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [ prog-2020-minreli ]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [ prog-2020-minsoca ]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [ prog-2020-minsped ]
- > Mineure en sciences politiques [ prog-2020-minspol ]
- > Mineure en technologies numériques et société [ prog-2020-minstic ]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [ prog-2020-mintheo ]

(\*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document #nom\_fichier\_pdf# précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem : Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

<b>LALLE1212</b>	"Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LALLE1710
	• LALLE1710 - <a href="#">Deutsche Sprache</a>
<b>LALLE1315</b>	"Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire" a comme prérequis LALLE1212
	• LALLE1212 - <a href="#">Allemand: niveau moyen</a>
<b>LANGL1212</b>	"English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111
	• LANGL1111 - <a href="#">Anglais: Langue et Culture</a>
<b>LANGL1315</b>	"Interactive communication seminar" a comme prérequis LANGL1212
	• LANGL1212 - <a href="#">English for Arts Students. An intermediate course</a>
<b>LGLOR1241</b>	"Langue latine II" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - <a href="#">Grammaire de base du latin</a>
	• LGLOR1143 - <a href="#">Langue latine I</a>
<b>LGLOR1241</b>	"Langue latine II" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - <a href="#">Grammaire de base du latin</a>
	• LGLOR1143 - <a href="#">Langue latine I</a>
<b>LGLOR1271</b>	"Langue grecque II" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
	• LGLOR1172 - <a href="#">Grammaire de base du grec</a>
	• LGLOR1173 - <a href="#">Langue grecque I</a>
<b>LGLOR1271</b>	"Langue grecque II" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
	• LGLOR1172 - <a href="#">Grammaire de base du grec</a>
	• LGLOR1173 - <a href="#">Langue grecque I</a>
<b>LGLOR1341</b>	"Langue latine III" a comme prérequis LGLOR1241
	• LGLOR1241 - <a href="#">Langue latine II</a>
<b>LGLOR1341</b>	"Langue latine III" a comme prérequis LGLOR1241
	• LGLOR1241 - <a href="#">Langue latine II</a>
<b>LGLOR1371</b>	"Langue grecque III" a comme prérequis LGLOR1271
	• LGLOR1271 - <a href="#">Langue grecque II</a>
<b>LGLOR1371</b>	"Langue grecque III" a comme prérequis LGLOR1271
	• LGLOR1271 - <a href="#">Langue grecque II</a>
<b>LGLOR1481</b>	"Explication d'auteurs latins : poésie" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - <a href="#">Grammaire de base du latin</a>
	• LGLOR1143 - <a href="#">Langue latine I</a>
<b>LGLOR1481</b>	"Explication d'auteurs latins : poésie" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - <a href="#">Grammaire de base du latin</a>
	• LGLOR1143 - <a href="#">Langue latine I</a>
<b>LGLOR1481</b>	"Explication d'auteurs latins : poésie" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - <a href="#">Grammaire de base du latin</a>
	• LGLOR1143 - <a href="#">Langue latine I</a>
<b>LGLOR1482</b>	"Explication d'auteurs latins : prose" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - <a href="#">Grammaire de base du latin</a>
	• LGLOR1143 - <a href="#">Langue latine I</a>
<b>LGLOR1482</b>	"Explication d'auteurs latins : prose" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - <a href="#">Grammaire de base du latin</a>
	• LGLOR1143 - <a href="#">Langue latine I</a>



- LGLOR1142 - Grammaire de base du latin
- LGLOR1143 - Langue latine I
- LGLOR1482** "Explication d'auteurs latins : prose" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
  - LGLOR1142 - Grammaire de base du latin
  - LGLOR1143 - Langue latine I
- LGLOR1491** "Explication d'auteurs grecs : poésie" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
  - LGLOR1172 - Grammaire de base du grec
  - LGLOR1173 - Langue grecque I
- LGLOR1491** "Explication d'auteurs grecs : poésie" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
  - LGLOR1172 - Grammaire de base du grec
  - LGLOR1173 - Langue grecque I
- LGLOR1492** "Explication d'auteurs grecs : prose" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
  - LGLOR1172 - Grammaire de base du grec
  - LGLOR1173 - Langue grecque I
- LGLOR1492** "Explication d'auteurs grecs : prose" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
  - LGLOR1172 - Grammaire de base du grec
  - LGLOR1173 - Langue grecque I
- LGLOR1492** "Explication d'auteurs grecs : prose" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
  - LGLOR1172 - Grammaire de base du grec
  - LGLOR1173 - Langue grecque I
- LGLOR1492** "Explication d'auteurs grecs : prose" a comme prérequis LGLOR1172 ET LGLOR1173
  - LGLOR1172 - Grammaire de base du grec
  - LGLOR1173 - Langue grecque I
- LHIST1331** "Questions d'histoire ancienne" a comme prérequis LFIAL1155 ET LFIAL1421
  - LFIAL1155 - Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)
  - LFIAL1421 - Histoire de l'Antiquité
- LHIST1331** "Questions d'histoire ancienne" a comme prérequis LFIAL1155 ET LFIAL1421
  - LFIAL1155 - Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)
  - LFIAL1421 - Histoire de l'Antiquité

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

## PROGRAMME TYPE

### CLAS1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Majeure

#### o Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre du premier cycle sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	q1
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	q1
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	q1

○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	q2

#### ○ Un cours de sciences religieuses au choix :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen)	15h	2 Crédits	q1
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	15h	2 Crédits	q1
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	q2

#### ○ Sciences de l'Antiquité

○ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	22.5h	5 Crédits	q2
-------------	-------------------------	-----------------------	-------	-----------	----

#### ○ Langue et littérature grecques

○ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Jean Lempire	30h+30h	5 Crédits	q1
○ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	5 Crédits	q2
○ LGLOR1173	Langue grecque I	Anne-Marie Doyen	30h+15h	5 Crédits	q2

#### ○ Langue et littérature latines

##### ○ un des cours suivants

Le cours LFIAL1181 est réservé aux étudiants qui ont suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin ou qui ont réussi le test de niveau. Le cours LFIAL1180 est accessible à tous.

⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	q1
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Paul Deproost	30h+15h	5 Crédits	q1
○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Jean Lempire	30h+15h	5 Crédits	q2
○ LGLOR1143	Langue latine I	Nicolas Meunier	30h+15h	5 Crédits	q2

#### ○ Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	q1
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Céline Gouverneur (supplée Brigitte Loosen) Céline Gouverneur Claudine Grommersch	45h	5 Crédits	q1+q2

**CLAS1BA - 2e bloc annuel**

- Obligatoire  
 △ Activité non dispensée en 2020-2021  
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021  
 ☒ Au choix  
 ⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021  
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre du premier cycle sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Paula Lorelle (supplée Jean Leclercq) Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	q2
-------------	--	---	---------	-----------	----

**o Sciences de l'Antiquité**

○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études classiques	Aline Smeesters	45h	5 Crédits	q1+q2
○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Jan Driessen Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	30h	5 Crédits	q2 ⊕
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Pierre Destrée	45h	5 Crédits	q1

**o Langue et littérature grecques**

○ LGLOR1271	Langue grecque II ■	Jean Lempire (supplée Herman Seldeslachts)	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2
○ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie ■	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose ■	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖

**o Langue et littérature latines**

○ LGLOR1241	Langue latine II ■	Jean Lempire	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2
○ LGLOR1431	Littérature latine Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)		45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕

**o Langues modernes**

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

☒ LALLE1212	Allemand: niveau moyen ■	Ann Rinder (coord.)	60h	5 Crédits	q1+q2
☒ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course ■	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.) Marielle Henriët	60h	5 Crédits	q1+q2

**o Mineure ou approfondissement**

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

**CLAS1BA - 3e bloc annuel**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Sciences de l'Antiquité**

○ LARKE1552	<b>Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine</b> <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Jan Driessen Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	30h	5 Crédits	q2 ⊕
○ LFILO1230	<b>Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité</b> <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Pierre Destrée	45h	5 Crédits	q1
○ LHIST1331	<b>Questions d'histoire ancienne</b> ■	Christophe Flament Françoise Van Haepere (coord.)	30h	5 Crédits	q1

**o Langue et littérature grecques**

○ LGLOR1442	<b>Littérature grecque</b>	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕
○ LGLOR1491	<b>Explication d'auteurs grecs : poésie</b> ■	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕
○ LGLOR1492	<b>Explication d'auteurs grecs : prose</b> ■	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖
○ LGLOR1371	<b>Langue grecque III</b> ■	Herman Seldeslachts	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2

**o Langue et littérature latines**

○ LGLOR1431	<b>Littérature latine</b> <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>		45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖
○ LGLOR1481	<b>Explication d'auteurs latins : poésie</b> ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊖
○ LGLOR1482	<b>Explication d'auteurs latins : prose</b> ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	q1+q2 ⊕
○ LGLOR1341	<b>Langue latine III</b> ■	Nicolas Meunier	30h +22.5h	5 Crédits	q1+q2

**o Langues modernes**

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1315	<b>Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire</b> ■	Ann Rinder (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LANGL1315	<b>Interactive communication seminar</b> ■	Philippe Denis (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2

**o Travail de fin de cycle**

○ LCLAS1399	<b>Travail de fin de cycle</b> ■			5 Crédits	q1+q2
-------------	----------------------------------	--	--	-----------	-------

**o Mineure ou approfondissement**

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

## CLAS1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Conditions spéciales](#)

## Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

## Condition particulière

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

## Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

## PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux; exercices en groupes restreints; travaux écrits individuels et de groupe; préparation personnelle de la traduction des textes grecs et latins ; exercices de grammaire (morphologie, syntaxe), de version et de thème. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines du grec et du latin propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version et de thème ;
- un panorama des auteurs classiques et de leurs œuvres dans leur contexte historique, accompagné d'un petit travail de synthèse ;
- un examen approfondi d'œuvres significatives d'auteurs réputés sur base du texte dans la langue originale (traduction préparée individuellement et vérifiée en groupe, explications grammaticales, commentaire visant à définir le contexte et à dégager les valeurs humaines) ;
- une initiation aux aspects techniques et méthodologiques de la discipline (bibliographie, sciences auxiliaires) débouchant sur la rédaction d'un court travail en première année du premier cycle (sujet au choix) et d'un travail de fin de cycle (présentation, traduction et commentaire d'un ou de plusieurs textes étudié(s) dans la/les langue(s) originale(s) sur un thème au choix).

Le tutorat assure un accompagnement des étudiants néophytes en difficulté par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator, ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et de littératures grecques ou latines peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques](#)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

### Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) correspondants.

### Autres masters accessibles au terme du programme



Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

Pour le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) qui a suivi certaines mineures, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant compléments de formation :

<a href="#">Mineure en études françaises</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes</a></li> <li>• <a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes</a></li> </ul>	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<a href="#">Mineure en linguistique</a>	<a href="#">Master [120] en linguistique</a>	Accès direct
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome</a></li> <li>• <a href="#">Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne</a></li> <li>• <a href="#">Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam</a></li> </ul> et à condition d'avoir suivi au moins un cours de même(s) langue(s) orientale(s) ancienne(s) (A et B) et deux cours de civilisation du même domaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales</a></li> <li>• <a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales</a></li> </ul>	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<a href="#">Mineure en philosophie</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Master [120] en philosophie</a></li> <li>• <a href="#">Master [60] en philosophie</a></li> </ul>	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<a href="#">Mineure en histoire</a> (version B - Accès)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Master [120] en histoire</a></li> <li>• <a href="#">Master [60] en histoire</a></li> </ul>	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<a href="#">Mineure en information et communication</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Master [120] en communication</a></li> <li>• <a href="#">Master [60] en information et communication</a></li> <li>• <a href="#">Master [120] en journalisme</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>.

### Masters largement accessibles

Des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés d'un bachelier UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en criminologie](#)
- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dernière mise à jour : février 2020

## GESTION ET CONTACTS

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairoon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres anciennes ([GLOR](#))



Responsable académique du programme: [Charles Doyen](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Herman Seldeslachts](#)
- 3e membre du jury restreint: [Anne-Marie Doyen](#)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: [conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be)